

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE :

AFIN D'AUTORISER LA CONSTRUCTION ET L'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE MIXTE SUR
LE LOT 4 141 241 SITUÉ AU 700, RUE BOURGET
(SECTEUR SAINT-HENRI)

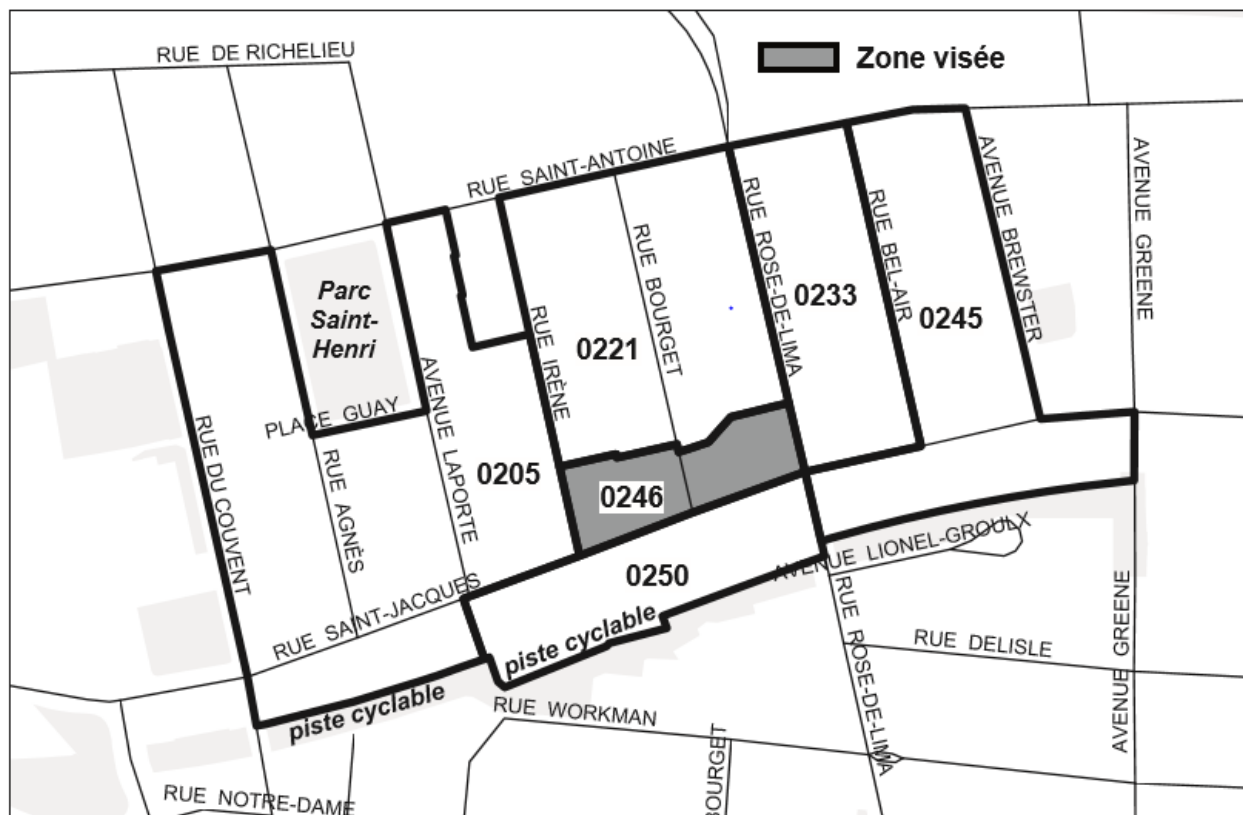
PRENEZ AVIS que, à la suite de l'adoption du premier projet de résolution indiqué ci-dessus lors de sa séance ordinaire du 17 août 2020, le conseil d'arrondissement tiendra une consultation publique écrite jusqu'au **4 septembre 2020**, en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-049 et de la résolution CA20 220210.

Le site du projet est situé dans le secteur Saint-Henri, à l'intersection des rues Saint-Jacques et Bourget.

Ce premier projet de résolution vise la construction d'un immeuble mixte comportant 33 logements et un local commercial au rez-de-chaussée. Un stationnement intérieur de 12 unités de stationnement sera aménagé.

Les dispositions relatives à l'usage, à la hauteur, à la marge et à la densité sont susceptibles d'approbation référendaire.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0246 ainsi que les zones contiguës 0205, 0221, 0233, 0245 et 0250, toutes situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, tel qu'illustré ci-dessous :



Le sommaire décisionnel ainsi qu'une présentation expliquant le projet de résolution et les conséquences de son adoption sont accessibles sur le site internet de l'arrondissement dont l'adresse est : montreal.ca/articles/consultations-ecrites-dans-le-sud-ouest.

Toute personne qui en fait la demande peut obtenir une copie du sommaire décisionnel sans frais. Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : greffesud-ouest@ville.montreal.qc.ca.

Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de résolution jusqu'au **4 septembre 2020** de la manière suivante :

- par la poste, à la Division du greffe de l'arrondissement du Sud-Ouest, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H4C 2K4;
- en écrivant un courriel à l'adresse : greffesud-ouest@ville.montreal.qc.ca;
- en complétant le formulaire sur le site : montreal.ca/articles/consultations-ecrites-dans-le-sud-ouest.

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le **4 septembre 2020** pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'une adresse courriel ou un numéro de téléphone afin qu'il soit possible de la contacter facilement. L'objet du projet concerné doit également être mentionné.

La secrétaire d'arrondissement
Daphné Claude